

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

Grandes Cultures

BOURGOGNE et FRANCHE-COMTE

Bulletins Techniques des Stations d'Avertissements Agricoles n° 7/99 du 31/03/99 - 2 pages

Colza

Stades : Echelonnés entre D1 (boutons encore cachés par les feuilles) et E (séparation des boutons).
Les stades ont peu évolué au cours des 10 derniers jours.

Ravageurs

Quelques postes signalent encore des captures significatives de **méligèthes** (Cugney 70 : 230 ; Lux 21 : 150 ; Flacey 21 : 380). La présence de ce ravageur sur les boutons est hétérogène. Elle est en général faible et inférieure au seuil de nuisibilité (2 à 3 méligèthes par pied au stade D2 - E). Mais elle peut localement être préoccupante et quelques parcelles ont nécessité une intervention spécifique.
Les piqures de **charançon de la tige** sont maintenant bien visibles, surtout en parcelles non protégées. Ne pas confondre les boursouflures ou premiers éclatements avec des fissures d'ordre physiologique parfois observées (incision longitudinale nette sur la partie basse de la tige).

Dans les situations où le début floraison se manifestera dans les prochains jours, une intervention contre les méligèthes est inutile. Dans les zones plus tardives, maintenir la surveillance jusqu'à l'apparition des premières fleurs dans les parcelles. N'intervenir qu'en cas de dépassement du seuil (2 à 3 méligèthes par pied).

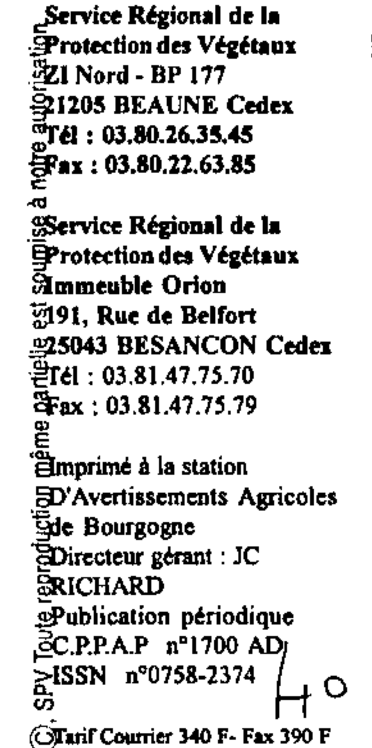
Maladies

Des symptômes de **Pseudocercosporella** sont signalés sur feuilles basses sur deux sites (Brazey en Plaine (21) et Saint Maurice en Rivière (Nord 71)). Par ailleurs, des symptômes assez fréquents de **Cylindrosporiose** ont été identifiés sur les plateaux du tonnerrois.

Sauf montées de Cylindrosporiose sur feuilles hautes, aucun traitement spécifique n'est justifié actuellement. Le traitement Sclérotinia positionné au stade chute des premiers pétales contiendra l'évolution de ces deux maladies.

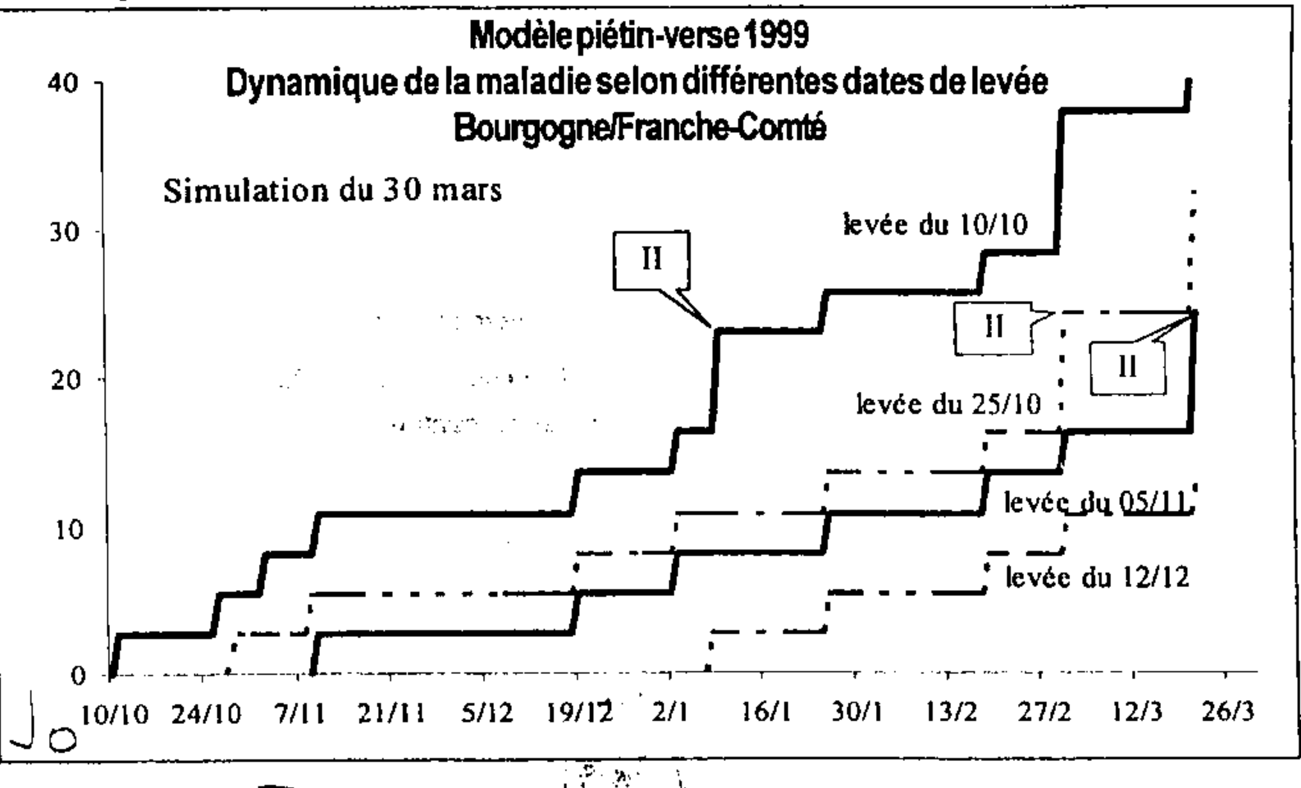
Blé

Stades : Redressement à premier noeud. Beaucoup de parcelles avoisinnent le stade épi 1 cm.
Les symptômes de **piétin-verse** progressent légèrement. Au niveau climatique les pluies de la semaine dernière ont déclenché de nouvelles contaminations pour l'ensemble des postes météorologiques de la région. Pour les levées antérieures à la mi-novembre les simulations obtenues avec le modèle TOP révèlent un gradient Ouest-Est : l'Yonne, la Nièvre et les plateaux du Châtillonnais présentent un risque important à très important. La plaine dijonnaise, la Saône et Loire et la Franche-Comté un risque moyen à important.


Service Régional de la Protection des Végétaux
ZI Nord - BP 177
21205 BEAUNE Cedex
Tél : 03.80.26.35.45
Fax : 03.80.22.63.85

Service Régional de la Protection des Végétaux
Immeuble Orion
191, Rue de Belfort
25043 BESANCON Cedex
Tél : 03.81.47.75.70
Fax : 03.81.47.75.79

Imprimé à la station D'Avertissements Agricoles de Bourgogne
Directeur gérant : JC RICHARD
Publication périodique
C.P.P.A.P n°1700 AD
ISSN n°0758-2374
Tarif Courrier 340 F- Fax 390 F



Colza
Méligèthes à surveiller en situations tardives.
Blé
Protection piétin-verse.

La **septoriose** évolue peu, elle reste cantonnée sur la F4 visible.
L'**oïdium** est observé dans quelques situations à risque. Quelques pustules sont visibles sur F3 sur variétés (Trémie - Récital ... semées précocément).

▪*Piétin-verse*

➢*Les parcelles levées avant le 20 octobre ont eu des conditions climatiques très favorables : le risque est très important. Ces parcelles sont à protéger avant le stade 1er noeud. Une complémentation spécifique contre la septoriose n'est pas justifiée actuellement.*

➢*Pour les levées du 20 octobre à la mi-novembre, le modèle TOP indique un risque moyen à important. L'effet parcellaire sera donc déterminant pour juger de l'opportunité d'une protection. L'intervention ne sera justifiée au stade 1er noeud que sur les parcelles à risque agronomique à savoir pour une note égale ou supérieure à 10 (voir grille d'évaluation parue dans le bulletin n°1 du 03 février).*

➢*Pour les semis tardifs, levées de décembre, le risque est faible à nul. Tout traitement sera inutile..*

Oïdium

Pour ces variétés sensibles, en présence de pustules, une intervention spécifique se justifiera rapidement.

Orge d'hiver

Stades : Redressement à épi de 2 à 3 cm.
La pression parasitaire liée à la **Rhynchosporiose** et l'**Helminthosporiose** se confirme. La Rhynchosporiose atteint la F3 et parfois la F2. La présence de **rouille naine** et d'oïdium est parfois signalée sur feuilles basses.

▪*Prévoir une intervention au stade 1er noeud dans les parcelles où la Rhynchosporiose est bien présente. Pour les parcelles plus tardives, nous ferons le point ultérieurement.*

Pois

Stades : En cours de germination à tout début levée en situations précoces.

Thrips

A surveiller. Les conseils de la semaine dernière demeurent d'actualité.

Le point sur ...

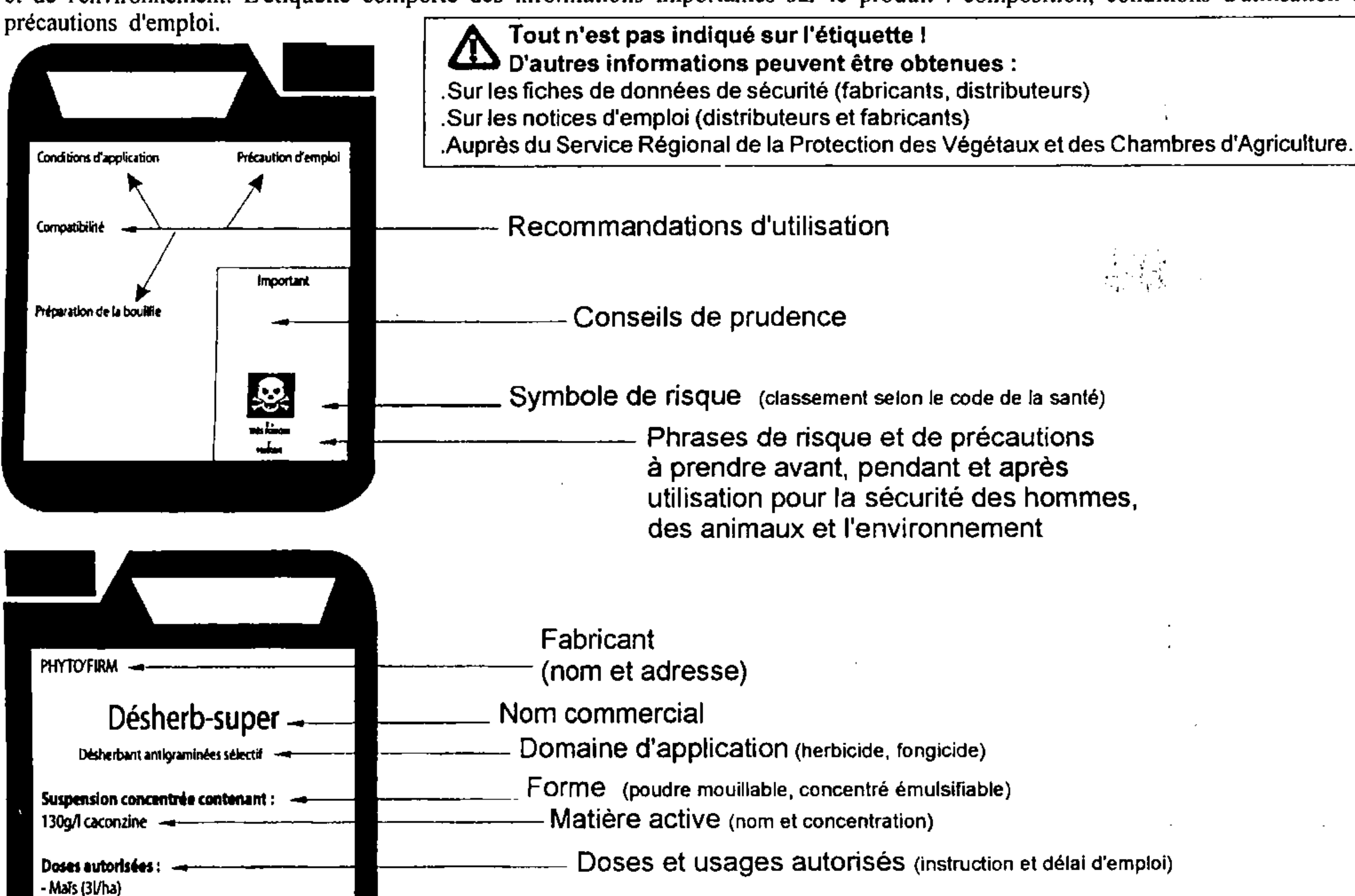
L'étiquetage des produits phytosanitaires

Savoir lire une étiquette = s'informer pour se protéger.

Tout emballage de produit phytosanitaire doit comporter une étiquette ou une inscription en langue française, apposée de manière lisible et apparente.

L'etiquetage des produits phytosanitaires est soumis à une réglementation stricte. Toutes les indications qui y sont portées sont importantes. Il est donc indispensable de lire la notice avant le choix du produit et l'étiquette avant l'intervention. C'est une condition essentielle pour que soient assurés à la fois le meilleur résultat technique et l'indispensable sécurité des applicateurs, de la population et de l'environnement. L'étiquette comporte des informations importantes sur le produit : composition, conditions d'utilisation et précautions d'emploi.

Tout n'est pas indiqué sur l'étiquette !
D'autres informations peuvent être obtenues :
.Sur les fiches de données de sécurité (fabricants, distributeurs)
.Sur les notices d'emploi (distributeurs et fabricants)
.Auprès du Service Régional de la Protection des Végétaux et des Chambres d'Agriculture.



Source :
- Guide technique - Le bon usage des produits phytosanitaires Programme "Bretagne - Eau Pure"
- Guide pratique de l'agriculteur :
Phytosanitaires = Utilisation, Sécurité , environnement.
Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie et Agence de l'Eau Seine-Normandie.